

Sujet : [INTERNET] Enquête publique Saint Didier en Velay Z.A. les bois de Bramard

De : Alain Michaud <aabrmd7@gmail.com>

Date : 29/05/2022 19:57

Pour : pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr

à l'attention de M.Eric Etienne, préfet de Haute-Loire,

et de M.Henri de Fontaines, commissaire-enquêteur

le 29 mai 2022 à St Just Malmont

Messieurs

Je vous demande l'abandon du projet de zone d'activité dans les bois de Bramard, je vous expose quelques raisons ci-dessous

Installé à St Just Malmont depuis 35 ans, je profite de la nature et des forêts pour me promener ou faire du vélo.

Je ne fais plus de vélo sur les routes qui sont devenues dangereuses à cause du flux incessant des camions.

Je me suis réjoui de l'aménagement du Sambalou et voilà que la zone humide qui donne naissance à ce ruisseau va être saccagée!!

Je demande donc que l'on cesse de détruire la nature pour y installer des zones industrielles qui devraient être construites dans la vallée de l'Ondaine à proximité de l'autoroute.

Je souhaite vivement que la campagne soit strictement réservée à la nature sauvage ou à une agriculture respectueuse de la faune et de la flore.

En espérant que ma requête aura toute votre considération,

Alain Michaud

2 rue des Capucines

43240 St Just Malmont